

Assemblée générale

20 septembre 2023 – 19:00 heures – Salle communale

Ordre du jour:

1. Mot de bienvenue du Président
 2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 15 septembre 2022
 3. Bilan des conseillers administratifs
 4. Rapport du Chef de Groupe
 5. Rapport du Trésorier et des vérificateurs des comptes;
 6. Rapport du Président;
 7. Election du Comité
 8. Election des délégués;
 9. Désignation des vérificateurs des comptes
 10. Cotisations 2023-2024
 11. Désignation d'un comité de campagne en vue des élections communales 2025
 12. Clôture et Apéritif
-

1. Mot de bienvenue du Président

Laurent Thurnherr remercie les personnes présentes de s'être déplacées. Il explique que le président du PLR Genève, Pierre NICOLLIER, devait faire un mot de bienvenue mais qu'il aura du retard.

Il est donc décidé de passer au point suivant inscrit à l'ordre du jour.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 15 septembre 2022

Aucun membre ne requière de modification.

Mis aux voix, le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions.

3. Bilan des Conseillers administratifs

a. Isabelle RASMUSSEN

Madame Isabelle RASMUSSEN présente brièvement les points importants de l'année écoulée relativement à ses dicastères, et notamment les projets en cours et les projets achevés.

Le dossier de la zone 30 a mis un peu de temps pour se mettre en place ; l'objectif étant d'avoir une meilleure cohabitation entre les usagers de la route.

En ce qui concerne l'audit énergétique des bâtiments communaux (écoles, voirie, mairie, etc.), le projet a débuté par une phase d'actions directes sur les performances énergétiques (réglages des chaudières, de l'électricité, ventilation, chauffage, etc.). Nous allons bientôt entrer dans la seconde phase, bien plus lourde, qui consistera à assainir les bâtiments en effectuant des travaux, parfois très lourds. Cette phase débutera sur le centre sportif, l'école de Valérie, et la Mairie, où il existe une certaine urgence. Le centre sportif sera réaménagé dans la foulée, sur la base d'une étude de faisabilité et des discussions avec la commission concernée du conseil municipal.

Autre dossier : des bornes pour véhicules électriques ont été installées à la garde, à la mairie et au centre du village. Ce projet a fait suite à une résolution du PLR.

Sur le volet culturel, des événements ont été organisés dans des endroits plus insolites, comme le spectacle de Yann Lambiel sur le terrain de Pregny, ou les soirées Summer's disco et soirées blanches au centre sportif.

Notre commune a également collaboré avec le Grand Prix de l'Horlogerie, et participé à la Big Biennale des espaces d'art de Genève, événement pour lequel nous accueillons l'une de ces œuvres qui est exposée jusqu'à fin septembre dans le parc de la Villa Greta.

La Commune a également acquis trois statues du chat de Glück, exposées à trois endroits de la commune.

Enfin, 2023 marquera la première édition des Féeries de Noël de Pregny-Chambésy, qui auront lieu du 10 au 12 novembre 2023 au domaine de Penthes. Le concept : des chalets avec 27 exposants, concerts, animations pour enfants et de la restauration. Il s'agira de la première festivité de Noël du canton.

Sur le volet sportif, la délibération faisant de notre commune une commune partenaire de la Piscine de Pré-bois a été approuvée par le Conseil municipal, ce qui met fin à un épisode un peu compliqué, l'adhésion à ce projet intercommunal ayant été refusé lors de la précédente législature.

En ce qui concerne l'espace de sports et de loisirs de Pregny, le projet a bien avancé, et les travaux sont en passe d'être terminés. Pour rappel, il s'agit de construire un pumptrack, un sentier didactique, des éléments de workout et de déplacer le skate-park. Un couvert et des aménagements (tables, bancs, etc.) seront également construits, ainsi que pas moins de 50 arbres qui seront plantés.

Isabelle RASMUSSEN remercie son collègue Philippe SCHWARM pour sa collaboration, ainsi que le Président et le Comité pour le travail accompli cette année.

b. Philippe SCHWARM

M. Philippe SCHWARM prend la parole à son tour, et commence par expliquer que les recettes fiscales de l'année écoulée étaient bonnes, et qu'elles se sont élevées à CHF 14 millions.

Un excédent de CHF 8 millions s'est dégagé du bilan, essentiellement résultant de la réévaluation du patrimoine immobilier de la commune. Cela n'affecte donc pas les liquidités disponibles, mais uniquement le bilan comptable.

Il explique ensuite que le Plan directeur communal a été mis à l'enquête publique le 19 septembre 2023, et que la zone villa sera massivement préservée grâce à la nouvelle loi que le PLR a fait adopter par le Grand conseil en 2020 et qui rend aux communes un pouvoir décisionnel respectivement aux décisions prises par le conseil municipal en ce qui concerne le PDCOM.

75% de la zone villa de la Commune ne pourra plus être construite au-delà d'un indice de surface de 30%.

M. Philippe SCHWARM en vient ensuite à la résidence CHRISTINGER, qui est en construction, et dont les travaux avancent bien et vite. Il rappelle en substance le projet de construction, ainsi que le projet de renaturation du Nant des châtaigniers.

Il aborde ensuite la restructuration des commerces en cours, et présente brièvement le projet de réfection des locaux, et notamment de l'épicerie. Selon un sondage réalisé par la Coop, 70% des gens de la commune font leurs courses en France. Il s'agit donc d'un enjeu que de convaincre la population de revenir consommer local. M. Philippe SCHWARM présente dans les grandes lignes les souhaits du conseil administratif en ce qui concerne l'épicerie.

M. Philippe SCHWARM évoque ensuite le domaine de Penthes, et notamment l'étude de faisabilité financée en partie par la Commune, dont le but est de maintenir un parc public sur le domaine, d'assainir les bâtiments; en vue – et c'est un projet pour l'instant – de permettre à la Fondation Hodler de s'installer.

Il arrive ensuite sur le sujet du Chalet de l'Ours (Veysonnaz, VS) acquis par la commune, qui dispose de 60 places d'accueil. Il rappelle en quelques mots le projet, et se réjouit de la jolie inauguration dont le chalet a bénéficié, notamment avec la présence du Président de la commune de Sion. Il relève la bonne collaboration avec le parti du Centre, et regrette que l'Alternative ait été absente du projet, et de l'inauguration.

Enfin, M. Philippe SCHWARM annonce qu'il ne briguera pas un nouveau mandat de conseiller administratif, cette troisième législature étant sa dernière.

4. Rapport du Chef de Groupe

PEDRO BASILIO présente son rapport.

Il explique que pas mal de résolutions ont été déposées (bornes électriques, avenir de Penthes, Protection de la Rive Droite du lac, Soutien au Chalet de l'Ours, etc.).

L'alternative a été souvent absente ou abstentionniste, elle ne propose rien, n'hésitant pas à refuser l'approbation du budget, ce qui est inédit.

Un nouveau président de la commission Aménagement territoire a été désigné, toujours issu des rangs de l'alternative. Cette commission rame toujours, n'avance pas, ce qui est regrettable vu les enjeux (PDCOM notamment).

Enfin, il explique que Pauline FAIGAUX a démissionné du Conseil municipal, et la remercie pour ses années au service de la commune et du PLR. Elle sera remplacée par Terry DESSIMOZ.

5. Rapport du trésorier (par le président) et des vérificateurs des comptes

Le trésorier étant absent, Laurent THURNHERR présente brièvement les comptes au 31 août 2023. Le résultat de l'exercice est bon, le parti a réalisé des recettes de CHF 4'845.86 pour CHF 3'317.01 de charges, dont la majorité est composée de charges liées aux manifestations.

L'association dispose de CHF 1994.96 sur son compte bancaire, et de CHF 205.60 en espèces.

Il rappelle cependant que les élections 2025 approchent, et qu'il va falloir augmenter les fonds afin de financer la campagne.

Il cède ensuite la parole à Eric PALANDELLA, vérificateur aux comptes. Celui-ci lit son rapport, et propose d'approuver les comptes présentés.

A l'unanimité des personnes présentes, les comptes sont approuvés.

6. Rapport du Président

Laurent THURNHERR a constaté que M. Pierre NICOLLIER était arrivé, et lui cède la parole.

M. Pierre NICOLLIER se présente, et prononce un petit mot à l'attention des membres de l'assemblée, mettant l'accent sur sa volonté de poursuivre la voie empruntée par son prédécesseur: renforcer la cohésion des associations communales et du parti cantonal et mettre davantage de ressources à disposition des associations PLR communales. Il remercie les membres actifs pour leur engagement, et les sympathisants pour leur soutien.

Laurent THURNHERR reprend ensuite la parole, et présente le bilan de l'année écoulée, se réjouissant des activités régulièrement organisées par le PLR Pregny-Chambésy. L'arrivée de nouveaux membres compensent les départs, mais ne suffit pas à doter notre association d'une base de membres actifs solide.

Il remercie toutefois les élus qui arrivent, globalement, à participer aux événements et donner un coup de main lorsque cela s'avère nécessaire.

7. Election du Comité

Le Président met au voix l'élection des personnes suivantes:

- Laurent THURNHERR, comme Président;
- Pedro BASILIO, comme Vice-Président;
- Steven CONWAY, comme Vice-Président.
- Terry DESSIMOZ, comme Vice-Président;
- Marc WIDMER, comme Trésorier
- Andrea CRISTIANO, comme membre du Comité;

A l'unanimité des voix exprimés, le Comité tel que proposé par Laurent THURNHER est élu pour l'exercice 2023-2024.

8. Election des Délégués

M. Nicolas ROMANENS et M. Eric PALANDELLA sont désigné délégués à l'unanimité moins 2 abstentions.

9. Désignation des vérificateurs aux comptes

M. Eric PALANDELLA et Jérémy BASILIO se présentent.

Ils sont désignés par acclamation.

10. Cotisations 2023-2024

Le Président propose de maintenir le *statut quo* (50.- par personne, CHF 80.- pour les couples).

Sa proposition est approuvée à l'unanimité.

11. Désignation d'un comité de campagne en vue des élections communales 2025

Laurent THURNHERR présente le projet de désigner un comité de campagne en vue des élections communales 2025.

Ce comité aura pour tâches d'organiser et coordonner la désignation des candidats au Conseil municipal et au Conseil administration mais également la campagne elle-même.

A cet effet, il propose que l'assemblée générale désigne M. Philippe SCHWARM, qui ne présentera pas à cette campagne, comme président de ce comité de campagne et de le charger de réunir les personnes qui l'accompagneront dans cette démarche.

Par acclamation, M. Philippe SCHWARM est désigné président du Comité de campagne.

12. Divers

M. Laurent THURNHERR cède la parole à Aude ECHARD, membre du PLR BERNEX et du Comité Directeur du PLR Genève, pour présenter l'initiative cantonale pour le sport.

S'en suivent quelques échanges

Aucun divers n'étant demandé, l'assemblée est clôturée à 20:15 heures.